



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Recherche» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



DÉPOSEMENTS
ET CONTACTS
AU JDC



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc



Agence de la Défense pour les opérations de communication par médias sociaux, assurées par la Direction des Relations Publiques et de l'Image de la Défense, Agence de la Défense pour les opérations de communication.

SCA/SNCP/PT Impressions SGR/COM 2015